



# LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Guy Cloutier à son arrivée au palais de justice de Montréal hier.

## Cloutier avoue et demande pardon

■ Une deuxième victime se manifeste ■ Le producteur a versé un million en dix ans à la première plaignante ■ La Couronne réclame cinq ans de prison

BRIAN MYLES

Guy Cloutier n'a pas fait une jeune victime d'agression sexuelle mais bien deux. Et, selon les interprétations, il aura passé les dix dernières années de sa vie à réparer l'erreur ou à acheter le silence, au coût de un million de dollars.

En l'espace d'une journée, le producteur adulé des masses est passé au triste rang de pédophile en reconnaissant sa culpabilité à des accusations d'attentat à la pudeur, de grossière indécence et d'agressions sexuelles sur une jeune fille, âgée de 11 à 18 ans au moment des faits. Tant le conseil d'administration du CHUM que le cabinet du ministre Couillard ont confirmé hier que le projet d'Outremont nécessite des études et une réflexion sur des aspects de complémentarité entre les deux futurs centres hospitaliers qui dépendent de la décision du site du CHUM. Nos informations en page A3.

ans moins un jour à purger dans la communauté. La preuve cumulée contre Guy Cloutier était d'une rare solidité. Sa victime (appelons-la Julie) l'a confronté le 17 mars 2004, chez elle, pendant que les policiers enregistrèrent le tout. Cloutier avoue ses torts sur ces bandes audio dont des extraits ont été lus hier en cour. «Je te dois une vie», lui dit-il en promettant de subvenir à ses besoins financiers aussi longtemps qu'il vivra. Cloutier avait perdu le contact avec Julie à cette époque, ce qui l'effrayait.

«Penses-tu que je ne suis pas malheureux? J'ai peur que la police vienne cogner à ma porte le matin», lance-t-il.

Un million en dix ans

Considéré comme l'inventeur du métier de gérant d'artistes au Québec, le producteur a versé un million

de dollars en dix ans à sa victime. Il payait son auto, son logement, et il lui a même acheté une maison de 450 000 \$. Pour le procureur de la Couronne, Josée Grandchamp, cela constitue une preuve que Cloutier voulait acheter le silence. Mais pour M<sup>re</sup> Bourque, il s'agit au contraire de l'expression d'un immense remords de l'accusé, qui a d'ailleurs tenu à présenter ses excuses.

«Je regrette profondément tout le mal que j'ai fait», a-t-il déclaré, la voix fragile, au terme des audiences. «Je reconnais mes torts. J'ai plaidé coupable, mon sort est maintenant entre les mains du juge. Je regrette de tout mon cœur.»

L'ultime conversation de Cloutier avec Julie indique qu'il ne voyait aucune autre façon de se repentir qu'en lui versant de l'argent sur une base régulière. «J'essaie au moins de te sécuriser un petit peu», dit-il

VOIR PAGE A 8: CLOUTIER

## Bouclier antimissile: Washington baisse le ton

Bush s'amènerait à Ottawa avec de bonnes nouvelles

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Alors que le président américain George W. Bush s'amène à Ottawa dans un «état d'esprit ouvert» et avec possiblement de bonnes nouvelles en poche pour sa première visite officielle au Canada dans deux semaines, le premier ministre Paul Martin doit composer avec une nouvelle frappe anti-américaine de sa controversée députée ontarienne Carolyn Parrish.

La Maison-Blanche soulignait hier que le séjour de George W. Bush au pays les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre prochains était «plus qu'une simple visite amicale» et qu'il y aurait des «discussions substantielles sur les priorités que les deux pays partagent», comme l'a expliqué hier après-midi le porte-parole du président, Scott McClellan.

Une séance d'information tenue à la Maison-Blanche avec quelques journalistes sur la visite de George W. Bush laissait voir une attitude d'ouverture et un optimisme certain de la part des officiels américains, selon le correspondant de CBC à Washington.

L'administration américaine aurait même baissé le ton hier sur le bouclier antimissile, alors que la décision du Canada de se joindre ou non aux États-Unis dans ce dossier est attendue depuis des mois maintenant. La Maison-Blanche «ne serait pas offensée» si le gouvernement Martin tournait le dos à son allié, estimant que «le Canada doit emboîter le pas s'il se sent à l'aise», même si les Américains «espèrent que le Canada dira oui», selon des propos rapportés par la CBC. Le bureau du premier ministre Paul Martin a confirmé cette version hier.

Le ton aurait été aussi plus conciliant sur l'embarco partiel des exportations de bœufs qui continue à



Le ton pourrait aussi être plus conciliant sur l'embarco partiel des exportations de bœufs

VOIR PAGE A 8: BUSH

■ L'éditorial de Josée Boileau: Triste personnage, à lire en page A 6

## Les anglophones devront patienter

La turbulence politique autour du choix d'un site pour le nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) force la communauté anglophone à attendre le retour au calme avant de recevoir le feu vert pour démarrer les travaux de construction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Tout au plus pourra-t-on enlever les voies ferrées dans la cour Glen où doit être érigé en 2010 le nouvel hôpital. Alors que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, avait tranché la question en juin dernier en soutenant l'implantation du CHUM au 1000, Saint-Denis, soit sur le site de l'actuel hôpital Saint-Luc, le lobby de l'Université de Montréal en faveur de la cour de triage d'Outremont a quelque peu bousculé les délais. Tant le conseil d'administration du CHUM que le cabinet du ministre Couillard ont confirmé hier que le projet d'Outremont nécessite des études et une réflexion sur des aspects de complémentarité entre les deux futurs centres hospitaliers qui dépendent de la décision du site du CHUM. Nos informations en page A3.

### INDEX

|                 |                     |                     |
|-----------------|---------------------|---------------------|
| 7 78313 00067 2 | Annances..... A 4   | Idées..... A 7      |
|                 | Avis publics... C 5 | Météo..... A 4      |
|                 | Culture..... C 6    | Monde..... C 5      |
|                 | Décès..... A 4      | Mots croisés... A 4 |
|                 | Économie..... C 1   | Sports..... C 4     |
|                 | Éditorial..... A 6  | Télévision..... C 7 |

## Le festin lu

La gastronomie est au cœur du 27<sup>e</sup> Salon du livre de Montréal

CAROLINE MONTPETIT

Suzanne Fauvel est libraire. Elle dirige la librairie Raffin. Hier, au milieu de la Place Bonaventure où s'échafaudait le 27<sup>e</sup> Salon du livre de Montréal, elle s'affairait à placer, sur de grandes tables couvertes de bouquins, ceux qu'elle a choisis pour illustrer le thème du Salon: la gastronomie.

Ce thème, la librairie l'affectionne: c'est elle-même qui l'a proposé. Et son petit stand de librairie, qui voisine le carrefour de la SAQ, où on discutera tout le week-end de stress, d'hypoglycémie et des bienfaits des gras oméga 3, offre toute une gamme de livres, plus littéraires les uns que les autres, sur les plaisirs de la table et des livres.

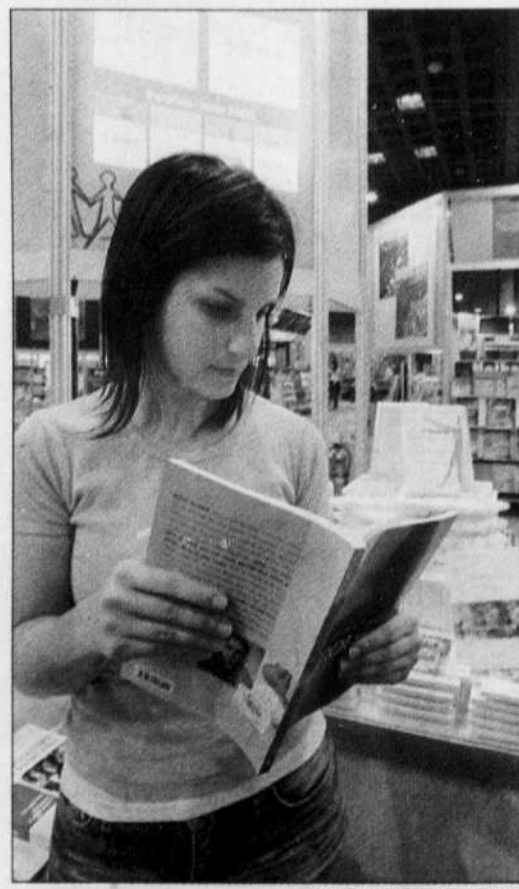
Suzanne Fauvel le reconnaît: l'orientation du Salon du livre est éminemment commerciale. Dans les stands des éditeurs, on trouve les ouvrages qui se vendent le plus, pas nécessairement les fonds de beaux livres rares. Et les livres de cuisine

sont ceux qui se vendent le plus parmi les livres pratiques. Mais Suzanne Fauvel n'est pas distributrice de livres. Elle est libraire. Elle a le choix des livres qu'elle présente.

Les titres qu'on retrouve dans son stand, elle les a parfois fait venir spécialement de l'étranger. On y voit *La Colère des aubergines*, de l'Indien Bulbur Sharna, *Jardins et cuisines du diable*, *Le Petit Traité romanesque de cuisine*, de Marie Rouanet, et aussi *Le Festin lu* — *Le Repas chez Flaubert, Zola et Huysmans*, de Geneviève Sicotte, autour de qui Suzanne Fauvel aurait bien aimé qu'il y ait une table ronde au Salon.

Par le merveilleux mécanisme de la lecture, ces titres, qui parfois ne comptent pas une seule image, font frémir l'estomac, saliver, rêver. En exergue du *Festin lu*, publié chez Libér, on trouve cette citation de Zola: «Un grand producteur, un créateur, n'a pas d'autre fonction, manger son siècle, pour le recréer et en faire de la vie.» Un peu plus loin, l'auteur

VOIR PAGE A 8: FESTIN



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

L'Occident mange. Qu'il lise, maintenant!

Gaston Miron

Roland Giguère

Paul-Marie Lapointe

Coeur d'art coeur

L'espace de vivre

# ACTUALITÉS

## FESTIN

SUITE DE LA PAGE 1

fait état de l'abondance de nourriture qui distingue l'Occident moderne.

«La situation alimentaire occidentale moderne, loin d'être catastrophique, est celle d'une abondance et d'une disponibilité inédites dans l'histoire de l'humanité. Les progrès dans les transports et dans les techniques de culture rendent plus vaste que jamais le choix des nourritures et, chaque année, des centaines de nouveaux produits font leur apparition sur les tablettes des supermarchés. Le savoir gastronomique se répand, comme en témoigne le succès phénoménal des livres, revues et émissions de télévision sur le sujet», écrit Sicotte en introduction.

Cette année, le Salon du livre de Montréal est un exemple flagrant de cette inflation. Bien en vue sur les étagères trônaient déjà, hier, ici un ouvrage de cuisine raisonnée, là les dernières recettes de tel ou tel chef connu. L'Occident mange. Qu'il lise, maintenant!

Mais la promenade au Salon mène aussi un peu plus loin: au stand «Livres comme l'air», par exemple, monté chaque année par Amnesty internationale, on constate bien que l'abondance n'est pas universelle. «Livres comme l'air» prévoit l'association d'écrivains québécois avec plusieurs écrivains emprisonnés pour leurs écrits ou leurs opinions politiques quelque part dans le monde.

Irranien Akbar Ganji, par exemple, est emprisonné pour avoir déclaré à la Conférence de Berlin que la révolution ne menait pas à la démocratie. U Sein Hla Oo, de la Birmanie, est incarcéré pour avoir produit des documents antigouvernementaux. Quant à Raúl Rivero Castañeda, poète cubain, il est emprisonné vraisemblablement pour avoir demandé dans une lettre ouverte une plus grande ouverture et une plus grande liberté dans son pays. M. Castañeda, apprend-on, vit actuellement sans aucune lumière dans une cellule de trois mètres carrés, et sa santé décline. La lecture des textes de présentation de ces écrivains trace de fragiles ponts entre les réalités d'ici et celles, tellement plus radicales, de certains pays étrangers.

Là-bas, on veut écrire. Ici, on veut être lu. En effet, pendant ce temps, un regroupement était en train de s'organiser entre libraires indépendants, éditeurs et auteurs québécois contre la concentration dans le monde de la librairie. Ses signataires, (24 auteurs, dont Jacques Godbout et Michel Tremblay, 15 éditeurs indépendants et 21 libraires indépendants) dénoncent la concentration des librairies au moment où Renaud-Bray s'apprête à ouvrir une vingt-septième succursale et qu'Archambault en ouvre une quinzième. Cette expansion, dit le regroupement, dont le porte-parole est l'écrivain Stanley Péan, s'effectuera «au détriment des librairies indépendantes». Dans un communiqué, le regroupement prend l'exemple de la chaîne Chapters-Indigo, qui contrôle plus de 50 % des ventes de livres au Canada anglais.

«Quel sera notre choix lorsqu'une ou deux entreprises (qui doivent avoir une bonne rentabilité pour les investisseurs) décideront de proposer aux lecteurs du Québec entier un nombre restreint de titres commerciaux, à forte rentabilité, au détriment de la culture québécoise?», lit-on. Le regroupement demande donc à la ministre Line Beauchamp de «prendre rapidement des mesures concrètes avant que le réseau de librairies dont le Québec s'enorgueillit ne devienne un beau souvenir».

On espérera que la ministre y prêtera oreille. Car on savait déjà, au Salon du livre de Montréal, que la ministre Beauchamp ne pouvait pas participer à l'inauguration du Salon, ce soir. Un membre de son équipe l'y remplacera. La ministre fédérale du Patrimoine, Liza Frulla, est pour sa part toujours attendue ce soir à la Place Bonaventure.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les avis de décès (Le Mémoriel)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememoriel.com](mailto:info@lememoriel.com)

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor Quotidien, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## PPP: Québec ignorera les vœux du Vérificateur général

TOMMY CHOUINARD

Québec — La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, apportera des amendements au projet de loi 61 sur l'Agence des partenariats public-privé (PPP) afin de répondre à quelques-unes des inquiétudes exprimées en commission parlementaire. Or d'importantes mises en garde formulées par de hauts commis de l'État sont en voie d'être ignorées.

Les recommandations du Vérificateur général du Québec et de la Commission d'accès à l'information (CAI) seront en effet absentes des amendements qui seront déposés au cours des prochaines semaines. Le Vérificateur général avait déploré que l'Agence des PPP pourra se soustraire à son examen alors que la CAI avait exigé que les contrats de PPP et les plans d'affaires aient un caractère public et que les entreprises privées engagées dans les PPP aient des obligations de transparence.

«Ce qu'ils ont dit, il faut s'en rendre compte, ils auraient pu le dire à l'égard de n'importe quelle autre constituante de l'État ou de n'importe quel autre contrat que signe le gouvernement avec le secteur privé. Je les encourage à poursuivre leurs représentations en vue d'un élargissement de leur mandat défini par leur loi constituante. Je n'y ferai jamais obstruction et, si je peux les aider, je le ferai sans hésitation», a affirmé Monique Jérôme-Forget en Chambre lors de l'adoption du principe du projet de loi 61 hier.

Selon le cabinet de la ministre, des modifications législatives, qui dépassent les responsabilités de la ministre, seraient nécessaires pour que le Vérificateur général et la CAI puissent obtenir tout le pouvoir qu'ils réclament sur l'Agence des PPP. D'ailleurs, a précisé Mme Jérôme-Forget, «le gouvernement travaille déjà à actualiser les lois constituantes du Vérificateur général et de la CAI. Nous nous soumettrons avec empressement aux nouvelles règles qui en découleront».

Monique Jérôme-Forget a tout de même assuré que les lacunes relevées au chapitre de la transparence et de l'éthique seront «manifestement abordées» dans les modifications au projet de loi 61. Or la ministre souhaite que les amendements en cette matière ne constituent pas des entraves à la conclusion de PPP. «Je vais me pencher sur le sujet, mais je ne veux pas non plus empêcher le Québec de faire des PPP et faire en sorte que personne ne

veuille transiger avec nous», a-t-elle souligné.

Comme le souhaitait la Protectrice du citoyen, Pauline Champoux-Lesage, un amendement au projet de loi précisera que les membres du conseil d'administration et le personnel de l'Agence des PPP seront tenus de respecter le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Mme Champoux-Lesage exigeait cette modification afin que les risques de conflits d'intérêts soient amoindris. Toutefois, comme l'Agence n'est pas un ministère et que ses employés ne sont pas nommés en vertu de la Loi sur la fonction publique, l'Agence des PPP ne sera pas soumise au contrôle du Protecteur du citoyen.

Par ailleurs, les municipalités, les universités et les cégeps ne seront pas obligés de faire appel aux services de cette agence pour conclure un PPP. «Nous croyons en l'autonomie de ces entités», a affirmé Mme Jérôme-Forget.

Selon ce qu'elle a laissé entendre, le mandat de l'Agence, trop large au goût de plusieurs groupes d'intérêt, serait restreint. Le projet de loi serait modifié afin que son rôle se limite à l'offre de ses conseils et de son expertise aux ministères et organismes publics. Les dispositions controversées du projet de loi qui visaient à lui donner le rôle de promoteur des PPP seraient éliminées.

Enfin, la ministre Jérôme-Forget a précisé que tout projet de PPP fera l'objet d'un appel d'offres public et qu'aucune offre de PPP non sollicitée provenant d'une entreprise privée ne sera acceptée. La ministre rejette ainsi les demandes des associations patronales. Celles-ci souhaitaient une ouverture du gouvernement Charest aux offres non sollicitées.

L'opposition péquiste réclame le retrait pur et simple du projet de loi. «Nous ne nous contenterons pas de modifications purement cosmétiques. Il faudrait que la Protectrice du citoyen, la CAI, le Commissaire au lobbysme et le Vérificateur général disent qu'ils sont satisfaits des amendements proposés pour que nous ayons le moindre intérêt à poursuivre le débat avec le gouvernement», a affirmé hier le député péquiste Sylvain Simard lors d'un point de presse. Il reproche à la ministre ses «propos doucereux et lénaissants» qui n'ont selon lui aucune commune mesure avec le contenu du projet de loi 61, qui met sur pied une «machine à créer des PPP dans tous les secteurs de l'État».

Le Devoir

## CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

lors du face-à-face du 17 mars. Il va même jusqu'à offrir 300 000 \$ de plus à sa victime, qui aurait exigé deux millions lors d'une rencontre précédente. Cloutier a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir tenté de cacher un acte criminel en relation avec cet incident. «Je sais que ton cœur est assez brisé de même. [...] Je te demande une chose, je sais que ce n'est pas facile pour toi, mais fais-moi pas arrêter».

Agé de 64 ans, Guy Cloutier ne s'imagine pas «couché sur un sofa» en traitement psychiatrique, et encore moins en prison. «Je vais me suicider», dit-il. Cloutier demande pardon à Dieu tous les jours pour son erreur et implore Julie de «le laisser vivre».

«Guy, rien ne pourra pardonner ça», lui répond-elle.

### Dès l'âge de 11 ans

Guy Cloutier a bâti un petit empire au Québec en se faisant connaître comme un agent de promotion de disques. Il a littéralement lancé la carrière de René Simard, dès l'âge de neuf ans. Avec les années, il a étendu ses activités de producteur au domaine de la télévision, où il génère près de 40 % d'un chiffre d'affaires annuel d'une vingtaine de millions de dollars.

Pendant que Cloutier prospérait, sa victime pâtissait des blessures du passé. Elle était âgée de 11 ans lorsque Cloutier a exhibé son pénis devant elle pour la première fois, lui demandant de le caresser. Elle subira les premières agressions sexuelles avec pénétration dès l'âge de 12 ans, et les sévices perdureront jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 18 ans.

Julie a fondé une famille et se considère comme une personne équilibrée en dépit de sa pénible enfance. Lorsque sa fille a atteint 10 ou 11 ans, soit l'âge qu'elle avait lorsque Cloutier s'en est pris à elle pour la première fois, elle s'est sentie envahie par la rage de tout dire. Elle s'est confiée à un proche qui, le lendemain, a confronté Cloutier. Il lui a enjoint de hausser de 2000 à 5000 \$ par mois les sommes qu'il versait à Julie, de lui acheter la maison de ses rêves et d'inclure le nom de ses deux victimes sur son testament. Cloutier s'est exécuté jusqu'au dépôt des accusations.

M<sup>r</sup> Bourque a fait remarquer que son client n'a jamais amorcé ce jeu de négociations. C'est plutôt Julie qui le relançait pour obtenir un meilleur traitement. Sans minimiser la gravité des gestes commis par Guy Cloutier, M<sup>r</sup> Bourque estime qu'il a déjà souffert

du battage médiatique suscité par ses déboires. «Il ne tombera jamais dans l'oubli», a-t-elle dit. Son image professionnelle est ternie à jamais. Cloutier s'est départi de son entreprise en la cédant à sa fille Véronique peu après le dépôt des accusations contre lui. Il ne renouera probablement jamais avec le métier qu'il a lui-même façonné.

Les remords de Guy Cloutier sont en outre réels. Il a consulté deux psychiatres pour comprendre comment il a pu commettre ces irréparables agressions. «Vous avez un homme qui a des remords, qui est conscient des torts qu'il a causés et qui essaie de les réparer», a-t-elle plaidé. Selon elle, le risque de récidive est nul. Autant de facteurs militent pour une peine à purger dans la collectivité, croit M<sup>r</sup> Bourque.

### Préoccupé par le «je, me, moi»

La Couronne ne partage pas du tout cet avis. Selon Josée Grandchamp, les rapports de l'expertise psychiatrique menée sur Guy Cloutier n'écartent pas le risque de récidive. «On patage dans quelque chose de sombre et de très imprécis qui ne préjuge rien de bon pour l'avenir, a-t-elle plaidé. La principale préoccupation de Guy Cloutier, c'est «je, me, moi»».

M<sup>r</sup> Grandchamp a demandé une peine de cinq ans de pénitencier compte tenu du fait que Guy Cloutier n'a jamais manifesté de véritable considération pour la victime. Lorsqu'elle s'est adressée à lui pour obtenir de l'aide financière, en 2001, il n'a pas trouvé mieux à faire que se masturber devant elle. Plutôt que d'essayer de l'aider, «il fait tout pour qu'elle se taise». Cloutier croyait participer à un jeu avec Julie et la deuxième victime lorsqu'il les agressait, ce qui semble inquiétant pour M<sup>r</sup> Grandchamp. Celle-ci a enfin rappelé que Julie avait 11 ans lorsque son calvaire a commencé. «C'est une enfant, pas une jeune adolescente. Une enfant.»

Le juge Robert Sansfaçon fera connaître sa décision le 20 décembre. Cette cause revêtait pour lui un caractère d'exception puisqu'il a consenti à une demande de la Couronne pour imposer le huis clos complet sur la preuve entourant la deuxième victime, qui a subi attachements et masturbations par Guy Cloutier entre 12 et 17 ans. Les autres détails, jugés délicats, doivent être cachés au public.

Le Devoir  
Avec la collaboration  
de Guillaume Bourgault-Côté

## Nouvel aéroport de deux milliards pour Toronto

Pickering, Ontario — La régie des aéroports de Toronto a dévoilé hier un projet de nouvel aéroport à l'est de la ville qui «soulagerait» Pearson, la plus importante aéroporture au pays.

L'ébauche présentée hier par la Greater Toronto Airport Authority (Autorité aéroportuaire du Grand Toronto) prévoit sur 30 ans la construction en plusieurs étapes de nouvelles installations qui pourraient accueillir 11 millions de passagers par année et amener des retombées économiques régionales annuelles de cinq milliards.

«[L'aéroport international] Pearson restera toujours notre pôle principal, a déclaré le vice-président de la régie, Steve Shaw. Mais de toute évidence, nous avons besoin d'une autre aéroporture régionale. Nous devons accommoder nos installations aux besoins de l'aviation générale [activités aériennes qui ne correspondent pas aux services réguliers] et Pearson ne convient pas.»

Situé au nord-ouest de Toronto, l'aéroport international Pearson subit actuellement de vastes travaux de rénovation. Il accueille environ 50 millions de passagers par année.

Son éventuel auxiliaire, bâti à Pickering, à 30 km à l'est de Toronto, coûterait deux milliards et serait notamment financé avec l'émission d'obligations.

Pickering hériterait entre autres des avions de loisir et d'affaires, ainsi que des hélicoptères et des

écoles de pilotage. La conception pourrait débiter dès 2007 et la construction en 2010, tandis que les premiers passagers pourraient franchir les guérites en 2012, a expliqué M. Shaw. Mais c'est le fédéral qui aura le dernier mot quant à l'opportunité du projet. Il devra en effet tenir des audiences publiques ainsi qu'une évaluation environnementale, des procédures qui pourraient prendre au moins deux ans.

Pickering, a détaillé M. Shaw, serait intégré à un dispositif qui comprendrait non seulement Pearson, mais aussi l'aéroport international de Hamilton, à 100 km à l'ouest de Toronto, dont l'affluence annuelle s'élève à neuf millions de passagers.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, veut connaître les détails de la proposition avant de se prononcer. «Je me pose entre autres une question: qu'arrivera-t-il avec l'aéroport de Hamilton, a-t-il souligné. Les défis qu'a dû relever l'aéroport de Hamilton récemment me préoccupent et j'aimerais voir comment le projet de Pickering y répond.»

Des habitants de la région concernée ont déjà exprimé leur opposition. Une vingtaine de personnes manifestaient d'ailleurs à l'extérieur du lieu de la conférence de presse.

Presse canadienne

## BUSH

«C'est vraiment un mauvais moment pour un tel geste»

SUITE DE LA PAGE 1

malmener les éleveurs de bovins au pays depuis l'annonce d'un cas de vache folle en Alberta il y a plus d'un an et demi. De bonnes nouvelles pourraient même être annoncées, dit-on. Le président Bush pourrait désigner le court chemin qu'il désire voir parcourir pour régler ce contentieux rapidement.

Par contre, aucun signal n'a été envoyé quant à l'épineux dossier du bois d'œuvre. Paul Martin a déjà signifié qu'il en parlera à son homologue américain, tout comme du conflit sur le bœuf. La sécurité aux frontières sera aussi à l'ordre du jour, dit-on.

Les deux hommes prévoient également discuter de politique étrangère, le président Bush ayant promis en campagne électorale de réparer les ponts diplomatiques endommagés par la guerre en Irak. La Maison-Blanche a d'ailleurs choisi la date la plus rapprochée proposée par Ottawa pour la visite officielle du président.

Il semble que Washington remerciera le Canada pour son aide en Afghanistan et demandera qu'Ottawa ne délaisse pas son activisme sur la scène internationale malgré un gouvernement minoritaire qui l'oblige à garder les yeux sur sa politique intérieure. «Le Canada doit continuer à jouer un rôle important à l'étranger», selon les propos de la Maison-Blanche.

Le bureau du premier ministre Paul Martin a confirmé qu'il avait offert à George W. Bush de s'adresser au Parlement, comme le président mexicain Vicente Fox l'a fait récemment. La Maison-Blanche n'avait toujours pas accepté l'invitation hier soir.

Les trois chefs de l'opposition à Ottawa ont exprimé le désir de s'entretenir en privé avec George W. Bush, mais il était impossible hier de savoir si leurs requêtes seraient entendues.

### Parrish dans une controverse

Ces bonnes nouvelles pour le gouvernement Martin ont toutefois été assombries par une autre controverse anti-américaine déclenchée par la députée libérale Carolyn Parrish.

Dans le cadre de l'émission de télévision humoristique *This Hour Has 22 Minutes* présentée à l'antenne de CBC — l'équivalent de notre *Infoman* à Radio-Canada —, Carolyn Parrish se fait demander par l'animateur ce qu'elle pense de l'administration américaine. La députée reçoit alors une poupée à l'effigie de George W. Bush qu'elle jette par terre pour ensuite l'écraser sans ménagement, avec à la clé un grand sourire. L'émission doit être diffusée demain soir.

Un geste anti-américain qui tombe à un bien mauvais moment pour le gouvernement Martin. Toute la journée, les collègues de Carolyn Parrish ont tenté d'éteindre le feu alors que d'autres se retranchaient derrière un «pas de commentaire».

Le ministre de l'Industrie, David Emerson, estimait que le gouvernement américain sait maintenant qui est Carolyn Parrish et n'en fait pas un grand cas. «C'est la continuité des commentaires qu'elle fait de temps en temps, a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes après la période de questions. Je pense que l'administration Bush sait que notre gouvernement est profondément engagé à bâtir une alliance forte et positive avec les États-Unis. Je ne pense pas que Carolyn ou n'importe qui d'autre puisse changer ça.»

Le constat était plus sévère du côté du député libéral Roger Gallaway. «Personne ne va dire [que ces propos] sont un progrès, a-t-il lâché. C'est évident que c'est pathétique comme spectacle, mais je ne vais pas m'excuser pour elle. C'est vraiment un mauvais moment pour un tel geste.»

Jointe par *Le Devoir*, la principale intéressée a refusé de s'excuser, estimant qu'elle ne faisait que de l'humour. «L'émission m'a invitée à faire quelque chose de drôle et j'ai accepté, a-t-elle dit. C'est juste de l'humour, tout le monde regarde cette émission au Canada anglais et c'est drôle. Je ne pense pas que les Américains vont s'en faire avec ça.»

Et au caucus libéral, va-t-elle recevoir des critiques de ses collègues? «Peut-être des 10 % qui n'ont pas le sens de l'humour, pas plus», estime-t-elle. Le premier ministre, lui, ne l'a toutefois pas trouvée drôle. A son bureau, on souligne que Paul Martin «ne partage pas son humour» et que la députée «ne représente pas du tout l'opinion du gouvernement et du caucus libéral».

La députée libérale, réputée pour ne pas avoir peur de nager à contre-courant, n'en est pas à sa première controverse. Fortement opposée à la guerre en Irak et au projet de bouclier antimissile, Carolyn Parrish a déjà ouvertement traité l'administration américaine de «bâtards», de «coalition d'idiot» et George W. Bush de «va-t-en guerre».

«Nous savons tous qui est Carolyn Parrish, a lancé le chef conservateur Stephen Harper. La vraie question est: pourquoi Paul Martin laisse faire des choses comme ça à l'intérieur de son caucus?» Le premier ministre a par contre écarté hier la possibilité d'expulser Carolyn Parrish de son parti. Si les télévisions américaines s'emparent des images et que la controverse prend de l'ampleur, la situation pourrait changer.

La controverse autour de Carolyn Parrish a soulevé la question de l'accueil qui sera réservé par les députés à la visite de M. Bush compte tenu des nombreux différends entre les deux pays. En 1987, le député du NPD Svend Robinson avait chahuté le président américain Ronald Reagan à propos de son projet de... bouclier antimissile.

Jack Layton, le leader du NPD, a assuré que les temps avaient changé. Tous les partis ont promis un accueil «poli et respectueux» envers le président américain. Il pourrait toutefois en être autrement des manifestants, alors que des pacifistes promettent déjà d'exprimer leur frustration et leur opposition à la guerre en Irak à l'occasion de cette visite présidentielle, la première depuis le règne de George W. Bush à Washington.

Le Devoir

## Précision

Un document consacré à la chiropractie inséré dans notre édition d'hier aurait dû être identifié comme un reportage publicitaire et non comme un «cahier spécial». Le contenu des cahiers spéciaux du *Devoir* est sous la responsabilité de l'équipe du journal, ce qui n'était pas le cas de cet encart publié par un regroupement de chiropractiens et distribué par plusieurs quotidiens, dont *Le Devoir*.

## • CULTURE •

Selon le magazine *Rolling Stone*

# Like A Rolling Stone, de Dylan, plus grande chanson de tous les temps

Los Angeles — Le tube de Bob Dylan *Like A Rolling Stone* a été élu «plus grande chanson de tous les temps» par des artistes sondés par le magazine *Rolling Stone*, a annoncé le journal.

Le titre créé en 1965 par Dylan, alors âgé de 24 ans, a pris la première place du classement des 500 plus grandes chansons, à paraître demain dans une édition spéciale du magazine.

Il a été élu par 172 artistes, dont les chanteurs Joni Mitchell, Elvis Costello et k.d. Lang.

Les turbulentes années 60 apparaissent comme l'âge d'or du rock et de la pop puisque plus de 200 des 500 meilleures chansons ont été lancées durant cette décennie. 144 autres datent des années 70 tandis que la décennie 80 n'en a produit que 55.

Sans surprise, les Beatles sont en tête, plaçant 23 morceaux dans le classement, devant les Rolling

Stones, avec 14, et Dylan, 12.

*Like A Rolling Stone* devance (*I Can't Get No*) Satisfaction des Rolling Stones (1965) et *Imagine* de John Lennon (1971).

Vient ensuite le tube créé en 1971 par Marvin Gaye, *What's Going On*, devant *Respect* d'Aretha Franklin (1967), *Good Vibrations* des Beach Boys (1966) et *Johnny B. Goode* de Chuck Berry (1958).



Bob Dylan

En huitième position se retrouve un classique des Beatles, *Hey Jude* (1968), avant *Smells Like Teen Spirit* du groupe grunge Nirvana (1991) et *What'd I Say*, du récemment décédé Ray Charles (1959).

Michael Jackson apparaît à la 58<sup>e</sup> position avec *Billie Jean* (1983) puis à la 33<sup>e</sup> avec *Beat It*. Les rockers de The Clash sont présents à quatre reprises, notamment pour le classique des pistes de danse *Should I Stay Or Should I Go?* (1982).

Agence France-Presse

THÉÂTRE JEUNES PUBLICS

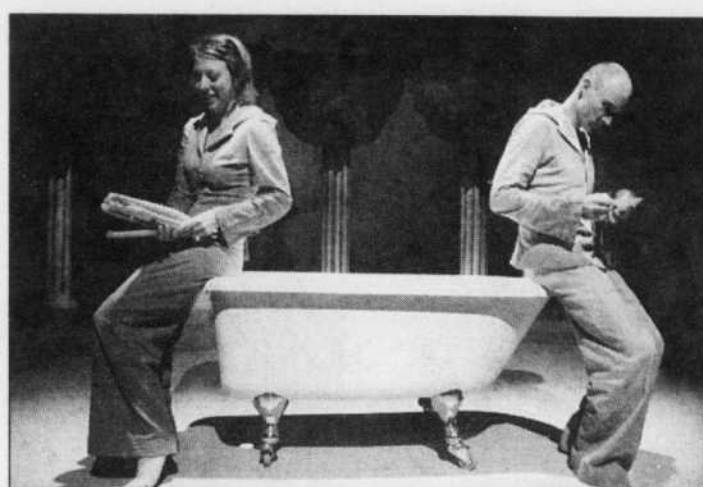
## L'amour sans compromis

### LES ÂMES SŒURS

Texte et mise en scène de Serge Marois. Une création de l'Arrière scène, en coproduction avec l'Atrium de Chaville (France), destinée aux enfants de sept ans et plus et présentée au Centre culturel de Belœil.

### MICHEL BÉLAIR

Comment traduire et, surtout, comment mettre en scène les «histoires d'amour» des enfants? D'ailleurs, s'agit-il vraiment d'histoires d'amour? Tout le rapport sensuel au monde des enfants ressemble aux histoires d'amour des grands parce qu'il repose sur la tendresse, la confiance et l'abandon; il suffit d'avoir déjà tenu un enfant dans ses bras pour le comprendre. Mais c'est néanmoins un territoire qu'on n'aborde pas souvent au théâtre. Ni chez les grands, sauf pour souligner les effets néfastes qui découlent du fait d'en avoir été privé. Ni «en jeunes publics», parce que le thème risque peut-être de soulever des ambiguïtés. Or c'est précisément dans cette espèce de *no man's land* que Serge Marois a décidé de plonger avec *Les Âmes sœurs*.



FRANÇOIS GELINAS

Avec *Les Âmes sœurs*, les enfants se voient proposer un texte dense illustré par une mise en scène parfois ludique mais toujours extrêmement serrée.

Disons tout de suite que le projet de Serge Marois est ambitieux à plusieurs titres. D'abord parce que le territoire est tout aussi vaste que vierge: on n'aborde habituellement qu'un aspect de la question, pas tous à la fois. Ensuite parce que Marois a choisi de mettre en scène les relations affectives des enfants à travers une production sans in-

trigue. Ce qui ne va pas de soi, on le devine. Les choses auraient été plus simples si le patron de l'Arrière scène avait décidé d'illustrer tout cela dans et par un récit linéaire racontant l'histoire du petit Machin Truc. Eh bien non. Il a plutôt décidé d'incarner son propos dans une sorte de vaste fresque poétique où la voix et le corps tout entier des

comédiens sont sollicités à tout moment. Comme chez les enfants, tiens.

Ils sont six, trois hommes et trois femmes. Dans un décor qui suggère la douceur de l'air méditerranéen, ils vont et viennent en dansant et en chantant derrière des colonnes grecques coiffées de feuilles vertes. Une voix *off* donne le ton dès le départ dans un très beau texte qui parle des enfants réfugiés dans le ventre de toutes les femmes du monde et qui n'ont pas encore à se préoccuper de savoir s'ils vont naître dans un pays où il sera possible de manger tous les jours et d'aller à l'école. Comme si les limbes pouvaient aussi ressembler au paradis.

Pendant une heure, les enfants se verront donc proposer un texte dense illustré par une mise en scène parfois ludique mais toujours extrêmement serrée: Marois ne fait pas de compromis. Il aborde le monde des sens et des sensations avec des fruits frais tout autant qu'avec des mots ou des jeux physiques qui résonnent comme une chorégraphie. *Les Âmes sœurs* est une production exigeante. Mais pleine.

Le Devoir

Daniel Lavoie au Corona

## L'art d'imposer de nouvelles chansons pas très bonnes

SYLVAIN CORMIER

Juste avant les rappels, Daniel Lavoie s'est amusé à catégoriser les gens qui s'étaient déplacés hier pour le voir et l'entendre au Corona: il y avait ceux qui étaient là parce qu'ils espéraient qu'on leur redonne leurs chansons préférées, ceux qui ne connaissaient que les deux ou trois chansons les plus connues et espéraient au mieux en apprécier quelques autres, et ceux qui ne connaissaient de Lavoie qu'un seul couplet. Rires complices dans la salle. Bien sûr, *LE* couplet. Même ces gens-là, assurait le grand Daniel, n'allaient pas repartir déçus, malgré l'absence de Garou et Patrick Fiori: de fait, a cappella, il leur a servi son couplet de la plus fameuse chanson de l'opéra-pop *Notre-Dame de Paris*, incontournable *Belle*.

Le chanteur a oublié une catégorie, notais-je: ceux — nombreux, pour ne pas dire majoritaires — qui ne sont pas encore familiers avec les chansons de son plus récent album, le *Comédies humaines* paru au printemps dernier. Ceux-là, qui ont occasionné comme tout le monde l'homme des plaines à la fin du spectacle, ne manquaient pas de mérite. Lavoie venait de leur aligner onze des treize titres de *Comédies humaines*. Plus une inédite de la même eau, *La Fille aux seins suppliques*, où le parolier Patrice Guirao s'est pris pour un Cohen de la cuisine lisse.

Plus de la moitié de ces chansons, celles de Guirao en l'occurrence, sont passablement imbuables sur disque, baignées d'exotisme de Français vaguement nostalgique de colonies décorées de «paravents chinois», de «pont enluminés» avec des «jonques qui glissent sous leurs bambous», ou encore de «chasseurs de mouches» qui s'offraient des sauteries dans des «plaines lacrymales / Où se perdaient souvent / Des plaintes animales». Dans le genre beaux phonèmes gaspillés sur les rives du Yang-Tse, on ne fait pas beaucoup mieux.

Les autres, signées Brice Homs, sont plus palpables, plus touchantes. Sa plus belle s'intitule *Violoncelle*: au spectacle, elle était si tendre qu'un frisson a parcouru la salle d'échine en échine: «*Reste que je te velours / Reste que je te racine / Mon féminin mon amour* /



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Daniel Lavoie

Ma route ma routine.

Mais il a fallu tout l'art d'interpréter de Lavoie, toutes les nuances de cette voix capable de force comme de retenue, tout ce magnétisme brut, tout son arsenal de séducteur — le sourire craquant, l'élégance de l'habit, le regard brillant — pour imposer tant de neuf, et tant de neuf franco-français de France au sens le plus précieux et pompeux du terme. Constatastons qu'il a plutôt réussi, ce qui n'est pas rien, considérant à la fois le matériel et le pari minimaliste de l'instrumentation: un seul musicien, l'extraordinaire Francis Covan, accompagnait le piano-voix de Lavoie aux guitares, au violon, à l'accordéon et aux percussions... sur boîte de carton.

Malgré un décor assez froid, composé de paravents translucides et d'une sorte de ville miniature en carton, Lavoie et Covan remplissaient remarquablement l'espace, et conféraient chaleur et beauté à ces chansons qui, franchement, n'en méritaient pas tant. Le tandem composait une ambiance feutrée qui servait autant le triste lot de nouveautés que les trop rares extraits du répertoire d'hier et d'aujourd'hui: la belle et bluesée *Harlem* écrite par Louise Forestier, l'immortelle *J'ai quitté mon île*, la mémorable *Boule qui roule*. On finissait par se laisser prendre par les arrangements, par ces lectures de poèmes entre les chansons, par le plaisir patent que Lavoie et son compère prenaient à jouer ensemble. Et l'on ressortait presque étonné d'être contents, pour ne pas dire ravis. «*Y a la manière*», chantait Lavoie. En effet.

## ILS SERONT AU STAND GALLIMARD DU SALON DU LIVRE DE MONTREAL

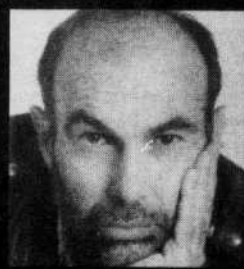


Martin Winckler  
Les Trois Médecins  
P.O.L

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 18h00 à 19h00

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 16h00 à 17h00

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00



Luc Baranger  
Tupelo Mississippi Flash  
Série Noire

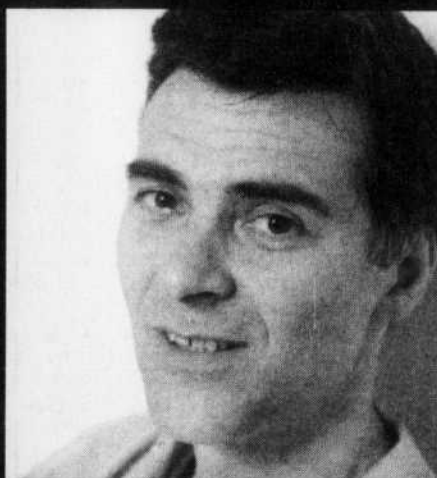
LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 17h00 à 18h00

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00



Dominique Legros  
L'histoire du corbeau et  
Monsieur McGinty  
Gallimard

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00



François Place  
Le Vieux fou de dessin  
Gallimard Jeunesse

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 10h00 à 11h00

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00

LE LUNDI 22 NOVEMBRE  
de 11h00 à 12h00



Sylvie Brien  
Mortels Noël  
Gallimard Jeunesse

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00

LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00



Jacqueline de Sarigny  
La dame au psaltérion  
Balland

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00

Gallimard

Orchestre symphonique  
du Conservatoire de musique de Montréal

Concert de concertos

Le vendredi  
19 novembre à 20 h  
Église Saint-Sixte  
1895, rue de l'Église,  
Saint-Laurent

Direction : Louis Lavigneur

Solistes : Daniel Lanthier, hautbois  
Ryan Truby, violon  
Antoine Bélanger, ténor  
Isabelle Marois, trompette  
Audrey Nadeau, violoncelle  
Sonia Coppey, violon

Le lundi  
22 novembre à 20 h  
Théâtre Maisonneuve  
Place des Arts



Concerto pour hautbois en do majeur, J. Haydn  
Concerto pour violon no 2 en ré mineur, H. Wieniawski  
Lorsque l'enfant revient... J. Massenet  
Concerto pour trompette en mi bémol majeur, J.N. Hummel  
Concerto pour violoncelle en mi mineur, E. Elgar  
Concerto pour violon no 1 en ré majeur, S. Prokofiev

Entrée libre  
Renseignements : (514) 873-4031, poste 221  
www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoire

Conservatoire  
de musique  
et d'art dramatique  
Québec

PAVILLON  
DES ARTS  
DE STE-ADELE

présente en collaboration avec

OGILVY RENAULT  
AVOCATS

SPÉCIAL 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Orchestre I Musici de Montréal



AU PROGRAMME

Verdi,  
Skalkottas,  
Dvorak, Dupin  
et Tchaïkovski

Samedi 20 novembre à 20 h

Billet: 25\$ (incluant vin & fromage après le concert)  
RÉSERVATION: (450) 229-2586

journal  
montreal

1364, chemin Pierre-Péladeau  
(sortie 69 de l'autoroute des Laurentides)

99<sup>e</sup>

# ACTUALITÉS

## FESTIN

SUITE DE LA PAGE 1

fait état de l'abondance de nourriture qui distingue l'Occident moderne.

«La situation alimentaire occidentale moderne, loin d'être catastrophique, est celle d'une abondance et d'une disponibilité inédites dans l'histoire de l'humanité. Les progrès dans les transports et dans les techniques de culture rendent plus vaste que jamais le choix des nourritures et, chaque année, des centaines de nouveaux produits font leur apparition sur les tablettes des supermarchés. Le savoir gastronomique se répand, comme en témoigne le succès phénoménal des livres, revues et émissions de télévision sur le sujet», écrit Sicotte en introduction.

Cette année, le Salon du livre de Montréal est un exemple flagrant de cette inflation. Bien en vue sur les étagères trônent déjà, hier, ici un ouvrage de cuisine raisonnée, là les dernières recettes de tel ou tel chef connu. L'Occident mange. Qu'il lise, maintenant!

Mais la promenade au Salon mène aussi un peu plus loin: au stand «Livres comme l'air», par exemple, monté chaque année par Amnesty internationale, on constate bien que l'abondance n'est pas universelle. «Livres comme l'air» prévoit l'association d'écrivains québécois avec plusieurs écrivains emprisonnés pour leurs écrits ou leurs opinions politiques quelque part dans le monde.

L'Iranien Akbar Ganji, par exemple, est emprisonné pour avoir déclaré à la Conférence de Berlin que la révolution ne menait pas à la démocratie. U Sein Hla Oo, de la Birmanie, est incarcéré pour avoir produit des documents antigouvernementaux. Quant à Raúl Rivero Castañeda, poète cubain, il est emprisonné vraisemblablement pour avoir demandé dans une lettre ouverte une plus grande ouverture et une plus grande liberté dans son pays. M. Castañeda, apprend-on, vit actuellement sans aucune lumière dans une cellule de trois mètres carrés, et sa santé décline. La lecture des textes de présentation de ces écrivains trace de fragiles ponts entre les réalités d'ici et celles, tellement plus radicales, de certains pays étrangers.

Là-bas, on veut écrire. Ici, on veut être lu. En effet, pendant ce temps, un regroupement était en train de s'organiser entre libraires indépendants, éditeurs et auteurs québécois contre la concentration dans le monde de la librairie. Ses signataires, (24 auteurs, dont Jacques Godbout et Michel Tremblay, 15 éditeurs indépendants et 21 libraires indépendants) dénoncent la concentration des librairies au moment où Renaud-Bray s'appête à ouvrir une vingt-septième succursale et qu'Archambault en ouvre une quinzième. Cette expansion, dit le regroupement, dont le porte-parole est l'écrivain Stanley Péan, s'effectuera «au détriment des librairies indépendantes». Dans un communiqué, le regroupement prend l'exemple de la chaîne Chapters-Indigo, qui contrôle plus de 50 % des ventes de livres au Canada anglais.

«Quel sera notre choix lorsqu'une ou deux entreprises (qui doivent avoir une bonne rentabilité pour les investisseurs) décideront de proposer aux lecteurs du Québec entier un nombre restreint de titres commerciaux, à forte rentabilité, au détriment de la culture québécoise?», lit-on. Le regroupement demande donc à la ministre Line Beauchamp de «prendre rapidement des mesures concrètes avant que le réseau de librairies dont le Québec s'enorgueillit ne devienne un beau souvenir».

On espérera que la ministre y prêtera oreille. Car on savait déjà, au Salon du livre de Montréal, que la ministre Beauchamp ne pouvait pas participer à l'inauguration du Salon, ce soir. Un membre de son équipe l'y remplacera. La ministre fédérale du Patrimoine, Liza Frulla, est pour sa part toujours attendue ce soir à la Place Bonaventure.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

#### Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## PPP: Québec ignorera les vœux du Vérificateur général

TOMMY CHOUINARD

Québec — La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, apportera des amendements au projet de loi 61 sur l'Agence des partenariats public-privé (PPP) afin de répondre à quelques-unes des inquiétudes exprimées en commission parlementaire. Or d'importantes mises en garde formulées par de hauts commis de l'État sont en voie d'être ignorées.

Les recommandations du Vérificateur général du Québec et de la Commission d'accès à l'information (CAI) seront en effet absentes des amendements qui seront déposés au cours des prochaines semaines. Le Vérificateur général avait déploré que l'Agence des PPP pourra se soustraire à son examen alors que la CAI avait exigé que les contrats de PPP et les plans d'affaires aient un caractère public et que les entreprises privées engagées dans les PPP aient des obligations de transparence.

«Ce qu'ils ont dit, il faut s'en rendre compte, ils auraient pu le dire à l'égard de n'importe quelle autre constituante de l'État ou de n'importe quel autre contrat que signe le gouvernement avec le secteur privé. Je les encourage à poursuivre leurs représentations en vue d'un élargissement de leur mandat défini par leur loi constituante. Je n'y ferai jamais obstruction et, si je peux les aider, je le ferai sans hésitation», a affirmé Monique Jérôme-Forget en Chambre lors de l'adoption du principe du projet de loi 61 hier.

Selon le cabinet de la ministre, des modifications législatives, qui dépassent les responsabilités de la ministre, seraient nécessaires pour que le Vérificateur général et la CAI puissent obtenir tout le pouvoir qu'ils réclament sur l'Agence des PPP. D'ailleurs, a précisé Mme Jérôme-Forget, «le gouvernement travaille déjà à actualiser les lois constituantes du Vérificateur général et de la CAI. Nous nous soumettrons avec empressement aux nouvelles règles qui en découleront».

Monique Jérôme-Forget a tout de même assuré que les lacunes relevées au chapitre de la transparence et de l'éthique seront «manifestement abordées» dans les modifications au projet de loi 61. Or la ministre souhaite que les amendements en cette matière ne constituent pas des entraves à la conclusion de PPP. «Je vais me pencher sur le sujet, mais je ne veux pas non plus empêcher le Québec de faire des PPP et faire en sorte que personne ne

veuille transiger avec nous», a-t-elle souligné.

Comme le souhaitait la Protectrice du citoyen, Pauline Champoux-Lesage, un amendement au projet de loi précisera que les membres du conseil d'administration et le personnel de l'Agence des PPP seront tenus de respecter le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics. Mme Champoux-Lesage exigeait cette modification afin que les risques de conflits d'intérêts soient amoindris. Toutefois, comme l'Agence n'est pas un ministère et que ses employés ne sont pas nommés en vertu de la Loi sur la fonction publique, l'Agence des PPP ne sera pas soumise au contrôle du Protecteur du citoyen.

Par ailleurs, les municipalités, les universités et les cégeps ne seront pas obligés de faire appel aux services de cette agence pour conclure un PPP. «Nous croyons en l'autonomie de ces entités», a affirmé Mme Jérôme-Forget.

Selon ce qu'elle a laissé entendre, le mandat de l'Agence, trop large au goût de plusieurs groupes d'intérêt, serait restreint. Le projet de loi serait modifié afin que son rôle se limite à l'offre de ses conseils et de son expertise aux ministères et organismes publics. Les dispositions controversées du projet de loi qui visaient à lui donner le rôle de promoteur des PPP seraient éliminées.

Enfin, la ministre Jérôme-Forget a précisé que tout projet de PPP fera l'objet d'un appel d'offres public et qu'aucune offre de PPP non sollicitée provenant d'une entreprise privée ne sera acceptée. La ministre rejette ainsi les demandes des associations patronales. Celles-ci souhaitaient une ouverture du gouvernement Charest aux offres non sollicitées.

L'opposition péquiste réclame le retrait pur et simple du projet de loi. «Nous ne nous contenterons pas de modifications purement cosmétiques. Il faudrait que la Protectrice du citoyen, la CAI, le Commissaire au lobbying et le Vérificateur général disent qu'ils sont satisfaits des amendements proposés pour que nous ayons le moindre intérêt à poursuivre le débat avec le gouvernement», a affirmé hier le député péquiste Sylvain Simard lors d'un point de presse. Il reproche à la ministre ses «propos doucereux et lénaissants» qui n'ont selon lui aucune commune mesure avec le contenu du projet de loi 61, qui met sur pied une «machine à créer des PPP dans tous les secteurs de l'État».

Le Devoir

## CLOUTIER

SUITE DE LA PAGE 1

lors du face-à-face du 17 mars. Il va même jusqu'à offrir 300 000 \$ de plus à sa victime, qui aurait exigé deux millions lors d'une rencontre précédente. Cloutier a reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir tenté de cacher un acte criminel en relation avec cet incident. «Je sais que ton cœur est assez brisé de même. [...] Je te demande une chose, je sais que ce n'est pas facile pour toi, mais fais-moi pas arrêter».

Agé de 64 ans, Guy Cloutier ne s'imagine pas «couché sur un sofa» en traitement psychiatrique, et encore moins en prison. «Je vais me suicider», dit-il. Cloutier demande pardon à Dieu tous les jours pour son erreur et implore Julie de «le laisser vivre».

— «Guy, rien ne pourra pardonner ça», lui répond-elle.

### Dès l'âge de 11 ans

Guy Cloutier a bâti un petit empire au Québec en se faisant connaître comme un agent de promotion de disques. Il a littéralement lancé la carrière de René Simard, dès l'âge de neuf ans. Avec les années, il a étendu ses activités de producteur au domaine de la télévision, où il génère près de 40 % d'un chiffre d'affaires annuel d'une vingtaine de millions de dollars.

Pendant que Cloutier prospérait, sa victime pâtissait des blessures du passé. Elle était âgée de 11 ans lorsque Cloutier a exhibé son pénis devant elle pour la première fois, lui demandant de le caresser. Elle subira les premières agressions sexuelles avec pénétration dès l'âge de 12 ans, et les sévices perdureront jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 18 ans.

Julie a fondé une famille et se considère comme une personne équilibrée en dépit de sa pénible enfance. Lorsque sa fille a atteint 10 ou 11 ans, soit l'âge qu'elle avait lorsque Cloutier s'en est pris à elle pour la première fois, elle s'est sentie envahie par la rage de tout dire. Elle s'est confiée à un proche qui, le lendemain, a confronté Cloutier. Il lui a enjoint de hausser de 2000 à 5000 \$ par mois les sommes qu'il versait à Julie, de lui acheter la maison de ses rêves et d'inclure le nom de ses deux victimes sur son testament. Cloutier s'est exécuté jusqu'au dépôt des accusations.

M<sup>e</sup> Bourque a fait remarquer que son client n'a jamais amorcé ce jeu de négociations. C'est plutôt Julie qui le relançait pour obtenir un meilleur traitement. Sans minimiser la gravité des gestes commis par Guy Cloutier, M<sup>e</sup> Bourque estime qu'il a déjà souffert

du bantage médiatique suscité par ses déboires. «Il ne tombera jamais dans l'oubli», a-t-elle dit. Son image professionnelle est ternie à jamais. Cloutier s'est départi de son entreprise en la cédant à sa fille Véronique peu après le dépôt des accusations contre lui. Il ne renouera probablement jamais avec le métier qu'il a lui-même façonné.

Les remords de Guy Cloutier sont en outre réels. Il a consulté deux psychiatres pour comprendre comment il a pu commettre ces irréparables agressions. «Vous avez un homme qui a des remords, qui est conscient des torts qu'il a causés et qui essaie de les réparer», a-t-elle plaidé. Selon elle, le risque de récidive est nul. Autant de facteurs militant pour une peine à purger dans la collectivité, croit M<sup>e</sup> Bourque.

### Préoccupé par le «je, me, moi»

La Couronne ne partage pas du tout cet avis. Selon Josée Grandchamp, les rapports de l'expertise psychiatrique menée sur Guy Cloutier n'écartent pas le risque de récidive. «On patauge dans quelque chose de sombre et de très imprécis qui ne présage rien de bon pour l'avenir, a-t-elle plaidé. La principale préoccupation de Guy Cloutier, c'est «je, me, moi»».

M<sup>e</sup> Grandchamp a demandé une peine de cinq ans de pénitencier compte tenu du fait que Guy Cloutier n'a jamais manifesté de véritable considération pour la victime. Lorsqu'elle s'est adressée à lui pour obtenir de l'aide financière, en 2001, il n'a pas trouvé mieux à faire que se masturber devant elle. Plutôt que d'essayer de l'aider, «il fait tout pour qu'elle se taise». Cloutier croyait participer à un jeu avec Julie et la deuxième victime lorsqu'il les agressait, ce qui semble inquiétant pour M<sup>e</sup> Grandchamp. Celle-ci a enfin rappelé que Julie avait 11 ans lorsque son calvaire a commencé. «C'est une enfant, pas une jeune adolescente. Une enfant».

Le juge Robert Sansfaçon fera connaître sa décision le 20 décembre. Cette cause revêtait pour lui un caractère d'exception puisqu'il a consenti à une demande de la Couronne pour imposer le huis clos complet sur la preuve entourant la deuxième victime, qui a subi attachements et masturbations par Guy Cloutier entre 12 et 17 ans. Les autres détails, jugés délicats, doivent être cachés au public.

Le Devoir  
Avec la collaboration  
de Guillaume Bourgault-Côté

## Nouvel aéroport de deux milliards pour Toronto

Pickering, Ontario — La régie des aéroports de Toronto a dévoilé hier un projet de nouvel aéroport à l'est de la ville qui «soulagerait» Pearson, la plus importante aéroport au pays.

L'ébauche présentée hier par la Greater Toronto Airport Authority (Autorité aéroportuaire du Grand Toronto) prévoit sur 30 ans la construction en plusieurs étapes de nouvelles installations qui pourraient accueillir 11 millions de passagers par année et amener des retombées économiques régionales annuelles de cinq milliards.

«[L'aéroport international] Pearson restera toujours notre pôle principal, a déclaré le président de la régie, Steve Shaw. Mais de toute évidence, nous avons besoin d'une autre aéroport régionale. Nous devons accommoder nos installations aux besoins de l'aviation générale (activités aériennes qui ne correspondent pas aux services réguliers) et Pearson ne convient pas.»

Situé au nord-ouest de Toronto, l'aéroport international Pearson subit actuellement de vastes travaux de rénovation. Il accueille environ 50 millions de passagers par année.

Son éventuel auxiliaire, bâti à Pickering, à 30 km à l'est de Toronto, coûterait deux milliards et serait notamment financé avec l'émission d'obligations.

Pickering hériterait entre autres des avions de loisir et d'affaires, ainsi que des hélicoptères et des

écoles de pilotage. La conception pourrait débuter dès 2007 et la construction en 2010, tandis que les premiers passagers pourraient franchir les guérites en 2012, a expliqué M. Shaw. Mais c'est le fédéral qui aura le dernier mot quant à l'opportunité du projet. Il devra en effet tenir des audiences publiques ainsi qu'une évaluation environnementale, des procédures qui pourraient prendre au moins deux ans.

Pickering, a détaillé M. Shaw, serait intégré à un dispositif qui comprendrait non seulement Pearson, mais aussi l'aéroport international de Hamilton, à 100 km à l'ouest de Toronto, dont l'affluence annuelle s'élève à neuf millions de passagers.

Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, veut connaître les détails de la proposition avant de se prononcer. «Je me pose entre autres une question: qu'arrivera-t-il avec l'aéroport de Hamilton, a-t-il souligné. Les défis qu'a dû relever l'aéroport de Hamilton récemment me préoccupent et j'aimerais voir comment le projet de Pickering y répond.»

Des habitants de la région concernée ont déjà exprimé leur opposition. Une vingtaine de personnes manifestaient d'ailleurs à l'extérieur du lieu de la conférence de presse.

Presse canadienne

## BUSH

«C'est vraiment un mauvais moment pour un tel geste»

SUITE DE LA PAGE 1

malmener les éleveurs de bovins au pays depuis l'annonce d'un cas de vache folle en Alberta il y a plus d'un an et demi. De bonnes nouvelles pourraient même être annoncées, dit-on. Le président Bush pourrait désigner le court chemin qu'il désire voir parcourir pour régler ce contentieux rapidement.

Par contre, aucun signal n'a été envoyé quant à l'épineux dossier du bois d'œuvre. Paul Martin a déjà signifié qu'il en parlera à son homologue américain, tout comme du conflit sur le bœuf. La sécurité aux frontières sera aussi à l'ordre du jour, dit-on.

Les deux hommes prévoient également discuter de politique étrangère, le président Bush ayant promis en campagne électorale de réparer les ponts diplomatiques endommagés par la guerre en Irak. La Maison-Blanche a d'ailleurs choisi la date la plus rapprochée proposée par Ottawa pour la visite officielle du président.

Il semble que Washington remerciera le Canada pour son aide en Afghanistan et demandera qu'Ottawa ne délaisse pas son activisme sur la scène internationale malgré un gouvernement minoritaire qui l'oblige à garder les yeux sur sa politique intérieure. «Le Canada doit continuer à jouer un rôle important à l'étranger», selon les propos de la Maison-Blanche.

Le bureau du premier ministre Paul Martin a confirmé qu'il avait offert à George W. Bush de s'adresser au Parlement, comme le président mexicain Vicente Fox l'a fait récemment. La Maison-Blanche n'avait toujours pas accepté l'invitation hier soir.

Les trois chefs de l'opposition à Ottawa ont exprimé le désir de s'entretenir en privé avec George W. Bush, mais il était impossible hier de savoir si leurs requêtes seraient entendues.

### Parrish dans une controverse

Ces bonnes nouvelles pour le gouvernement Martin ont toutefois été assombries par une autre controverse anti-américaine déclenchée par la députée libérale Carolyn Parrish.

Dans le cadre de l'émission de télévision humoristique *This Hour Has 22 Minutes* présentée à l'antenne de CBC — l'équivalent de notre *Infoman* à Radio-Canada —, Carolyn Parrish se fait demander par l'animateur ce qu'elle pense de l'administration américaine. La députée reçoit alors une poupée à l'effigie de George W. Bush qu'elle jette par terre pour ensuite l'écraser sans ménagement, avec à la clé un grand sourire. L'émission doit être diffusée demain soir.

Un geste anti-américain qui tombe à un bien mauvais moment pour le gouvernement Martin. Toute la journée, les collègues de Carolyn Parrish ont tenté d'entendre le feu alors que d'autres se retranchaient derrière une «pas de commentaire».

Le ministre de l'Industrie, David Emerson, estimait que le gouvernement américain sait maintenant qui est Carolyn Parrish et n'en fait pas un grand cas. «C'est la continuité des commentaires qu'elle fait de temps en temps, a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes après la période de questions. Je pense que l'administration Bush sait que notre gouvernement est profondément engagé à bâtir une alliance forte et positive avec les États-Unis. Je ne pense pas que Carolyn ou n'importe qui d'autre puisse changer ça.»

Le constat était plus sévère du côté du député libéral Roger Gallaway. «Personne ne va dire [que ces propos] sont un progrès, a-t-il lâché. C'est évident que c'est pathétique comme spectacle, mais je ne vais pas m'excuser pour elle. C'est vraiment un mauvais moment pour un tel geste.»

Jointe par *Le Devoir*, la principale intéressée a refusé de s'excuser, estimant qu'elle ne faisait que de l'humour. «L'émission m'a invitée à faire quelque chose de drôle et j'ai accepté, a-t-elle dit. C'est juste de l'humour, tout le monde regarde cette émission au Canada anglais et c'est drôle. Je ne pense pas que les Américains vont s'en faire avec ça.»

Et au caucus libéral, va-t-elle recevoir des critiques de ses collègues? «Peut-être des 10 % qui n'ont pas le sens de l'humour, pas plus», estime-t-elle. Le premier ministre, lui, ne l'a toutefois pas trouvée drôle. A son bureau, on souligne que Paul Martin «ne partage pas son humour» et que la députée «ne représente pas du tout l'opinion du gouvernement et du caucus libéral».

La députée libérale, réputée pour ne pas avoir peur de nager à contre-courant, n'en est pas à sa première controverse. Fortement opposée à la guerre en Irak et au projet de bouclier antimissile, Carolyn Parrish a déjà ouvertement traité l'administration américaine de «bâtards», de «coalition d'idiots» et George W. Bush de «va-t-en guerre».

«Nous savons tous qui est Carolyn Parrish, a lancé le chef conservateur Stephen Harper. La vraie question est: pourquoi Paul Martin laisse faire des choses comme ça à l'intérieur de son caucus? Le premier ministre a par contre écarté hier la possibilité d'expulser Carolyn Parrish de son parti. Si les télévisions américaines s'emparent des images et que la controverse prend de l'ampleur, la situation pourrait changer.

La controverse autour de Carolyn Parrish a soulevé la question de l'accueil qui sera réservé par les députés à la visite de M. Bush compte tenu des nombreux différends entre les deux pays. En 1987, le député du NPD Svend Robinson avait chahuté le président américain Ronald Reagan à propos de son projet de... bouclier antimissile.

Jack Layton, le leader du NPD, a assuré que les temps avaient changé. Tous les partis ont promis un accueil «poli et respectueux» envers le président américain. Il pourrait toutefois en être autrement des manifestants, alors que des pacifistes promettent déjà d'exprimer leur frustration et leur opposition à la guerre en Irak à l'occasion de cette visite présidentielle, la première depuis le règne de George W. Bush à Washington.

Le Devoir

### Précision

Un document consacré à la chiropractie inséré dans notre édition d'hier aurait dû être identifié comme un reportage publicitaire et non comme un «cahier spécial». Le contenu des cahiers spéciaux du *Devoir* est sous la responsabilité de l'équipe du journal, ce qui n'était pas le cas de cet encart publié par un regroupement de chiropracticiens et distribué par plusieurs quotidiens, dont *Le Devoir*.

## • CULTURE •

Selon le magazine *Rolling Stone***Like A Rolling Stone, de Dylan, plus grande chanson de tous les temps**

Los Angeles — Le tube de Bob Dylan *Like A Rolling Stone* a été élu «plus grande chanson de tous les temps» par des artistes sondés par le magazine *Rolling Stone*, a annoncé le journal.

Le titre créé en 1965 par Dylan, alors âgé de 24 ans, a pris la première place du classement des 500 plus grandes chansons, à paraître demain dans une édition spéciale du magazine.

Il a été élu par 172 artistes, dont les chanteurs Joni Mitchell, Elvis Costello et k.d. Lang.

Les turbulentes années 60 ap-

paraissent comme l'âge d'or du rock et de la pop puisque plus de 200 des 500 meilleures chansons ont été lancées durant cette décennie. 144 autres datent des années 70 tandis que la décennie 80 n'en a produit que 55.

Sans surprise, les Beatles sont en tête, plaçant 23 morceaux dans le classement, devant les Rolling



Bob Dylan

Stones, avec 14, et Dylan, 12.

*Like A Rolling Stone* devance (*I Can't Get No*) *Satisfaction* des Rolling Stones (1965) et *Imagine* de John Lennon (1971).

Viennent ensuite le tube créé en 1971 par Marvin Gaye, *What's Going On*, devant *Respect* d'Aretha Franklin (1967), *Good Vibrations* des Beach Boys (1966) et *Johnny* de Chuck Berry (1958).

En huitième position se retrouve un classique des Beatles, *Hey Jude* (1968), avant *Smells Like Teen Spirit* du groupe grunge Nirvana (1991) et *What'd I Say*, du récemment décédé Ray Charles (1959).

Michael Jackson apparaît à la 58<sup>e</sup> position avec *Billie Jean* (1983) puis à la 337<sup>e</sup> avec *Beat It*. Les rockers de The Clash sont présents à quatre reprises, notamment pour le classique des pistes de danse *Should I Stay Or Should I Go?* (1982).

Agence France-Presse

Daniel Lavoie au Corona

**L'art d'imposer de nouvelles chansons pas très bonnes**

SYLVAIN CORMIER

Juste avant les rappels, Daniel Lavoie s'est amusé à catégoriser les gens qui s'étaient déplacés hier pour le voir et l'entendre au Corona: il y avait ceux qui étaient là parce qu'ils espéraient qu'on leur redonne leurs chansons préférées, ceux qui ne connaissaient que les deux ou trois chansons les plus connues et espéraient au mieux en apprécier quelques autres, et ceux qui ne connaissaient de Lavoie qu'un seul couplet. Rires complices dans la salle. Bien sûr, *LE* couplet. Même ces gens-là, assurait le grand Daniel, n'allaient pas repartir déçus, malgré l'absence de Garou et Patrick Fiori: de fait, a cappella, il leur a servi son couplet de la plus fameuse chanson de l'opéra-pop *Notre-Dame de Paris*, incontournable *Belle*.

Le chanteur a oublié une catégorie, notais-je: ceux — nombreux — qui ne sont pas encore familiers avec les chansons de son plus récent album, le *Comédies humaines* paru au printemps dernier. Ceux-là, qui ont ovationné comme tout le monde l'homme des plaines à la fin du spectacle, ne manquaient pas de mérite. Lavoie venait de leur aligner onze des treize titres de *Comédies humaines*. Plus une inédite de la même eau, *La Fille aux seins supplices*, où le parolier Patrice Guirao s'est pris pour un Cohen de la cuisse lisse.

Plus de la moitié de ces chansons, celles de Guirao en l'occurrence, sont passablement imbuvables sur disque, baignées d'exotisme de Français vaguement nostalgique de colonies décorées de «paravents chinois», de «pont enluminés» avec des «jonques qui glissent sous leurs bambous», ou encore de «chasseurs de mouches» qui s'offraient des safaris dans des «plaines lacrymales / Où se perdait souvent / Des plaintes animales». Dans le genre beaux phonèmes gaspillés sur les rives du Yang-Tse, on ne fait pas beaucoup mieux.

Les autres, signées Brice Homs, sont plus palpables, plus touchantes. Sa plus belle s'intitule *Violoncelle*: au spectacle, elle était si tendre qu'un frisson a parcouru la salle d'échine en échine: «*Reste que je te velours / Reste que je te racine / Mon féminin mon amour /*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Daniel Lavoie

*Ma route ma routine*.

Mais il a fallu tout l'art d'interpréter de Lavoie, toutes les nuances de cette voix capable de force comme de retenue, tout ce magnétisme brut, tout son arsenal de séducteur — le sourire craquant, l'élégance de l'habit, le regard brillant — pour imposer tant de neuf, et tant de neuf franco-français de France au sens le plus précieux et pompeux du terme. Constatons qu'il a plutôt réussi, ce qui n'est pas rien, considérant à la fois le matériel et le pari minimaliste de l'instrumentation: un seul musicien, l'extraordinaire Francis Covan, accompagnait le piano-voix de Lavoie aux guitares, au violon, à l'accordéon et aux percussions... sur boîte de carton.

Malgré un décor assez froid, composé de paravents translucides et d'une sorte de ville miniature en carton, Lavoie et Covan remplissaient remarquablement l'espace, et conféraient chaleur et beauté à ces chansons qui, franchement, n'en méritaient pas tant. Le tandem composait une ambiance feutrée qui servait autant le triste lot de nouveautés que les trop rares extraits du répertoire d'hier et d'avant-hier: la belle et bluesée *Harlem* écrite par Louise Forestier, l'immortelle *J'ai quitté mon île*, la mémorable *Boule qui roule*. On finissait par se laisser prendre par les arrangements, par ces lectures de poèmes entre les chansons, par le plaisir patent que Lavoie et son compère prenaient à jouer ensemble. Et l'on ressortait presque étonné d'être contents, pour ne pas dire ravis. «*Y a la manière*», chantait Lavoie. En effet.

THÉÂTRE JEUNES PUBLICS

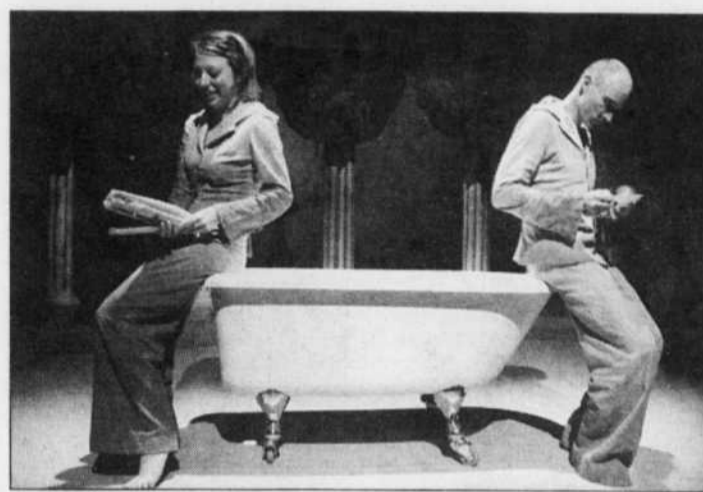
**L'amour sans compromis**

LES ÂMES SŒURS

Texte et mise en scène de Serge Marois. Une création de l'Arrière-scène, en coproduction avec l'Atrium de Chaville (France), destinée aux enfants de sept ans et plus et présentée au Centre culturel de Belœil.

MICHEL BÉLAIR

Comment traduire et, surtout, comment mettre en scène les «histoires d'amour» des enfants? D'ailleurs, s'agit-il vraiment d'histoires d'amour? Tout le rapport sensuel au monde des enfants ressemble aux histoires d'amour des grands parce qu'il repose sur la tendresse, la confiance et l'abandon; il suffit d'avoir déjà tenu un enfant dans ses bras pour le comprendre. Mais c'est néanmoins un territoire qu'on n'aborde pas souvent au théâtre. Ni chez les grands, sauf pour souligner les effets néfastes qui découlent du fait d'en avoir été privé. Ni «en jeunes publics», parce que le thème risque peut-être de soulever des ambiguïtés. Or c'est précisément dans cette espèce de *no man's land* que Serge Marois a décidé de plonger avec *Les Âmes sœurs*.



FRANÇOIS GELINAS

Avec *Les Âmes sœurs*, les enfants se voient proposer un texte dense illustré par une mise en scène parfois ludique mais toujours extrêmement serrée.

Disons tout de suite que le projet de Serge Marois est ambitieux à plusieurs titres. D'abord parce que le territoire est tout aussi vaste que vierge: on n'aborde habituellement qu'un aspect de la question, pas tous à la fois. Ensuite parce que Marois a choisi de mettre en scène les relations affectives des enfants à travers une production sans in-

trigue. Ce qui ne va pas de soi, on le devine. Les choses auraient été plus simples si le patron de l'Arrière-scène avait décidé d'illustrer tout cela dans et par un récit linéaire racontant l'histoire du petit Machin Truc. Eh bien non. Il a plutôt décidé d'incarner son propos dans une sorte de vaste fresque poétique où la voix et le corps tout entier des

comédiens sont sollicités à tout moment. Comme chez les enfants, tiens.

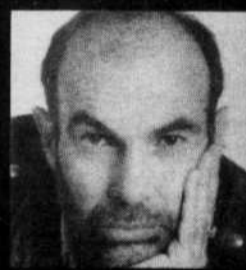
Ils sont six, trois hommes et trois femmes. Dans un décor qui suggère la douceur de l'air méditerranéen, ils vont et viennent en dansant et en chantant derrière des colonnes grecques coiffées de feuilles vertes. Une voix *off* donne le ton dès le départ dans un très beau texte qui parle des enfants réfugiés dans le ventre de toutes les femmes du monde et qui n'ont pas encore à se préoccuper de savoir s'ils vont naître dans un pays où il sera possible de manger tous les jours et d'aller à l'école. Comme si les limbes pouvaient aussi ressembler au paradis.

Pendant une heure, les enfants se verront donc proposer un texte dense illustré par une mise en scène parfois ludique mais toujours extrêmement serrée: Marois ne fait pas de compromis. Il aborde le monde des sens et des sensations avec des fruits frais tout autant qu'avec des mots ou des jeux physiques qui résonnent comme une chorégraphie. *Les Âmes sœurs* est une production exigeante. Mais pleine.

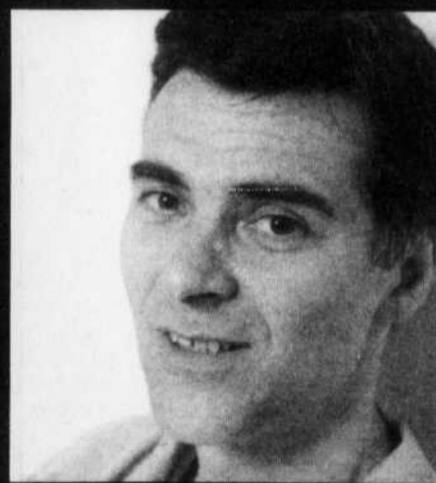
Le Devoir

**ILS SERONT AU STAND GALLIMARD DU SALON DU LIVRE DE MONTREAL**

**Martin Winckler**  
Les Trois Médecins  
P.O.L

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 18h00 à 19h00LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 16h00 à 17h00LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00

**Luc Baranger**

Tupelo Mississippi Flash  
Série NoireLE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 17h00 à 18h00LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00

**François Place**

Le Vieux fou de dessin  
Gallimard JeunesseLE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 10h00 à 11h00LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00LE LUNDI 22 NOVEMBRE  
de 11h00 à 12h00

**Dominique Legros**

L'histoire du corbeau et  
Monsieur McGinty  
GallimardLE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00

**Jacqueline de Sarigny**

La dame au psaltérion  
BallandLE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 15h00 à 16h00

**Sylvie Brien**  
Mortels Noël  
Gallimard Jeunesse

LE VENDREDI 19 NOVEMBRE  
de 13h00 à 14h00LE SAMEDI 20 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00LE DIMANCHE 21 NOVEMBRE  
de 14h00 à 15h00

Gallimard

Orchestre symphonique  
du Conservatoire de musique de Montréal

Concert de concertos

Le vendredi  
19 novembre à 20 h  
Église Saint-Sixte  
1895, rue de l'Église,  
Saint-Laurent

Direction : Louis Lavigneur

Le lundi  
22 novembre à 20 h  
Théâtre Maisonneuve  
Place des ArtsSolistes :  
Daniel Lanthier, hautbois  
Ryan Truby, violon  
Antoine Bélanger, ténor  
Isabelle Marois, trompette  
Audrey Nadeau, violoncelle  
Sonia Coppey, violonConcerto pour hautbois en do majeur, J. Haydn  
Concerto pour violon no 2 en ré mineur, H. Wieniawski  
Lorsque l'enfant revient... J. Massenet  
Concerto pour trompette en mi bémol majeur, J.N. Hummel  
Concerto pour violoncelle en mi mineur, E. Elgar  
Concerto pour violon no 1 en ré majeur, S. ProkofievEntrée libre  
Renseignements : (514) 873-4031, poste 221  
www.mcc.gouv.qc.ca/conservatoireConservatoire  
de musique  
et d'art dramatique  
QuébecPAVILLON  
DES ARTS  
DE STE-ADELE

présente en collaboration avec

OGILVY RENAULT  
AVOCATSSPÉCIAL 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Orchestre I Musici de Montréal



AU PROGRAMME

Verdi,  
Skalkottas,  
Dvorak, Dupin  
et Tchaïkovski

Samedi 20 novembre à 20 h

Billet: 25\$ (incluant vin & fromage après le concert)  
RÉSERVATION: (450) 229-2586journal  
montreal1364, chemin Pierre-Péladeau  
(sortie 69 de l'autoroute des Laurentides)

99.5